

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2011)
Heft: 1928

Artikel: Le paradis des agriculteurs
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025821>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le paradis des agriculteurs

Albert Tille • 8 octobre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18703>

L'exception agricole suisse en Europe

«*La Suisse est le paradis des agriculteurs*». Willy Gehrig, patron de la Fenaco²⁰, et président d'Intercoop (Fédération européenne des coopératives agricoles), rapporte ainsi les propos de ses collègues européens dans le *Tages Anzeiger*. Voilà qui tranche d'avec les revendications vigoureuses du syndicat minoritaire Uniterre²¹ et qui explique pourquoi l'Union suisse des paysans défend si étroitement le *statu quo* de la politique agricole suisse.

L'Office fédéral de la statistique confirme en quelque sorte l'appréciation envieuse de nos voisins. Les plus récents chiffres qu'il publie²² montrent que la situation des paysans suisses ne s'est pas péjorée malgré la profonde mutation du secteur agricole depuis la grande réforme de 1993. La production est restée étonnamment stable aussi bien dans l'élevage que dans les grandes cultures.

En revanche, les prix payés aux exploitants ont diminué

de quelque 25%. Cette spectaculaire dégringolade n'a pas péjoré le revenu moyen des agriculteurs. L'indice qui montre l'évolution du «*revenu par unité de travail*» a progressé de 20 points en 18 ans. Cette apparente contradiction dans les chiffres s'explique de deux manières. Premièrement, le manque à gagner par la baisse des prix a été compensé par les paiements directs. Avec un montant annuel de 3 milliards de francs, la Confédération assure 22% du revenu des agriculteurs. Secondement, les paysans sont moins nombreux pour produire les mêmes quantités et se partager les mêmes paiements directs.

Cette rationalisation de la production passe par la disparition de nombreuses exploitations. Les défenseurs de la traditionnelle ferme familiale le déplorent vivement et préconisent le retour aux anciens prix, seuls capables de couvrir les coûts de production. Ils sont à la recherche du paradis perdu des agriculteurs. Ce paradis n'est certainement pas chez nos voisins. L'Europe protège son agriculture mais les prix

payés à ses paysans sont systématiquement et parfois massivement inférieurs aux prix suisses à la production (DP 1873²³). Pas étonnant donc que l'Union suisse des paysans se cramponne au régime actuel et rejette fermement le libre-échange avec Bruxelles. Pourquoi rejoindre le purgatoire voisin?

Selon la récente analyse²⁴ de l'OCDE le soutien public sous toutes ses formes assure 22% des recettes des agriculteurs européens. Mais la répartition de ces aides mal distribuées doit être revue. Une réorientation de la PAC (Politique agricole commune) se présente comme un sac de nœuds. Les pays et les secteurs bénéficiaires coucheront sur leurs avantages.

Le même débat sur la répartition de la manne publique aux agriculteurs s'imposera en Suisse. Absent de la campagne pour les élections fédérales, il resurgira dans quelques mois, lorsque le Conseil fédéral présentera un nouveau projet de Politique agricole 2014-2017, contesté²⁵ en consultation par l'Union suisse des paysans.